

L'EMPESA ET LES MULTIMEDIA

Georges RENSONNET
Consultant européen
Conseil en NTE pour l'ANPEDA
ANPEDA - 10, quai de la Charente - 75019 Paris
Tél. : 44. 72.08.08

UN BREF RAPPEL HISTORIQUE

Dès 1988, constatant la grande difficulté d'accès des sourds à la formation professionnelle continue, à l'initiative de la Délégation régionale à la formation professionnelle du Nord-Pas-de-Calais, l'ANPEDA souscrit au programme national de développement des multimédia.

Il s'agit tout d'abord de dresser l'inventaire des produits spécifiques « sourds » existants et des produits « banalisés » adaptables. C'est à la suite d'une journée d'expertise internationale qu'on dressera le cahier des charges à la production d'outils multimédia.

Une dynamique est amorcée : le développement et l'utilisation généralisée des multimédia favoriseront l'accessibilité des sourds aux divers dispositifs de formation professionnelle continue.

Des produits prototypes naissent, nous citerons :

- un logiciel multimédia de **technique de recherche d'emploi** ;
- une adaptation pour sourds d'un **logiciel de raisonnement logique** ;
- un **réseau serveur télématique** dédié aux malentendants ;
- **deux productions audiovisuelles** à large diffusion, destinées à sensibiliser d'une part les employeurs potentiels à l'engagement de salariés sourds et, d'autre part, les sourds eux-mêmes à s'engager dans un projet professionnel cohérent. Ces deux productions audiovisuelles de sensibilisation, Si *on s'entendait*, sont diffusées sur le **satellite éducatif Olympus**.

Les conditions de production et de diffusion de ces outils didactiques se révéleront comme des **analyseurs pertinents** des problématiques de l'univers multimédia, en l'occurrence :

- la rentabilité pertinente des équipements ;
- la configuration technique adéquate ;
- la critique ou le choix des outils dédiés ou non ;
- les conditions pédagogiques des usages ;
- la compétence de l'encadrement ;
- l'accélération de l'évolution technologique ;
- la mise en application sur site : les ateliers multirégionaux, les pôles départementaux de développement, les APP banalisés ;
- et enfin, les conditions d'accès des utilisateurs, la mise en réseau.

Tout naturellement, l'ANPEDA assure une expertise conseil vers ses propres utilisateurs, mais aussi vers les partenaires et collègues européens.

Dès 1989, l'ANPEDA disposera d'un véritable réseau d'application nationale déployé sur sept régions françaises, accompagnant chacune 50 jeunes demandeurs d'emploi, dans le cadre du dispositif **Crédit formation individualisé**. En 1991, le réseau s'étend à 15 régions. Le challenge est donc de réussir l'intégration harmonieuse des multimédia dans le dispositif.

Résolument, l'ANPEDA mène une **politique de décloisonnement** du monde de la surdité, soit pour des actions facilitant l'accès des sourds à des services « banalisés », soit par une présence médiatique sensibilisant le monde des entendants à l'accueil de ces handicapés de la communication.

UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT EST LANCEE TRAVERS DIVERSES ACTIONS DE RECHERCHE APPLIQUEE

Soit on entre sur le registre de la technique, ce sont les expérimentations des configurations techniques, les évolutions des produits et l'émission des usages pédagogiques.

Physiquement, la création et l'animation du **Centre pilote multimédia** au siège national de l'ANPEDA à Paris permet cette veille technique et pédagogique. Nos partenaires sont la société SECIA pour l'exploitation technique, et l'association des ingénieurs du CESI pour la formation aux multimédia du personnel d'encadrement. Le but étant d'assurer le conseil, l'accompagnement et la transférabilité vers les centres régionaux.

Soit une approche à partir du public : les sourds scolarisés, salariés ou de niveau bac et au-delà, les parents et les accompagnants u sourd. Ici on pense à des expérimentations en FAD.

Nous nous appuyons sur des programmes et des partenaires européens :

- TIDE pour l'apprentissage lexical multilingue et multicode sur environnement CDI ;
- AIM pour une approche ergonomique des postes de travail, une ergonomie de l'intelligence ;
- Hélène, Eurostep, Atena et France Télécom Image pour le développement des systèmes de FAD.

Le but étant, à l'instar de « l'objet nomade » de Jacques Attali, de tester des postes de travail pédagogiques individuels et domestiques.

ON POURRAIT NÉANMOINS S'INTERROGER UR LE SENS D'UNE TELLE IMPLICATION DANS L'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'événement considérable que nous vivons aujourd'hui tient aux faits suivants :

- l'écriture, qui était le premier système de communication entre les hommes après le langage, a 5 000 ans ;
- l'imprimerie a 500 ans ;
- la possibilité de stocker les images sous la forme de la photographie, de communiquer par le téléphone, d'inventer les principes de la télévision a 50 ans ;
- la numérisation en gros et les réseaux numériques ont 5 ans.

Cela veut dire que, aujourd'hui, le monde de l'écrit, du texte, de l'imprimerie; le monde de l'audiovisuel, de la télévision et du son; le monde de l'ordinateur, de l'informatique, du logiciel et le monde du téléphone et des télécommunications sont en train de fusionner en une seule grande **technique compressée**.

Je reprendrai un extrait de l'interview de M. Joël de Rosnay, directeur du développement de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris : « Je pense que les **multimédia pour la jeune génération sont une**

culture. Ce n'est pas seulement un outil, pas seulement une machine, c'est comme un crayon, un papier, un livre, un poste de radio ou de télévision. Ce sont des outils de traitement, d'information, de communication, d'expression personnelle qui permettront d'aller plus loin et de se dépasser soi-même. »

Il s'agit bien de développer cette nouvelle fonction culturelle tout en veillant à ne pas se laisser éblouir par la fascination technologique, au risque d'imposer des prothèses techniques qui inhiberaient les prédispositions naturelles de la personne en formation.